

L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale



Jun 2023

Edito

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS,

Depuis plusieurs semaines, de nombreux départements, dont l'Ardèche, sont frappés par une sécheresse que l'on annonce historique. Plusieurs communes sont d'ores et déjà classées par les services de l'État, en « alerte sécheresse » voire même en « crise sécheresse ».

Nous entamons le sixième mois de l'année, tout semble aller très vite. Les ponts du mois de mai ont ralenti les travaux de la traversée du bourg, côté sud, ceux-ci ont maintenant repris et redoublé d'intensité pour être terminés avant le rush des grandes vacances. Je sais que cela perturbe et provoque des désagréments et j'en suis désolée. Les travaux d'aménagement de ce tronçon devant s'achever le 3 juillet, je vous demande encore une petite quinzaine de patience avant de bénéficier d'une chaussée sécurisée, de beaux trottoirs et d'un nouvel éclairage public.

Comme vous le savez certainement une cuisine centrale a été créée à Vallon-Pont-D'Arc, dans les locaux de l'ancien collège. Nous envisageons d'y adhérer afin que les enfants de l'école puissent bénéficier de repas produits localement avec des produits locaux et de saisons. Le prix des repas étant plus élevé que celui de la formule actuelle, nous étudions la possibilité d'une participation financière de la commune dans la limite de nos moyens budgétaires.

La pousse intempestive de certaines plantes adventices sur la voie publique et dans les cimetières inquiète de nombreuses personnes. Cette prolifération résulte des dispositions de la loi qui interdisent désormais aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires, tel le glyphosate, du fait des risques engendrés par ces produits pour la santé humaine ainsi que de leur impact sur l'environnement. Aucun produit de substitution aussi efficace n'étant actuellement disponible, il est très difficile à nos employés municipaux, malgré leur implication, d'éradiquer ces adventices.

Sécurisez votre environnement : la loi oblige un débroussaillage de 50 mètres autour des habitations en zone rurale. L'année dernière nos pompiers, qu'ils en soient remerciés, ont été mobilisés sur de nombreuses communes. Cette année, ne prenons aucun risque. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour respecter au mieux les dispositions prises par les services préfectoraux tant en ce qui concerne l'usage de l'eau que s'agissant des obligations en matière de débroussaillage afin de limiter le risque d'incendie.

Je tiens à féliciter le personnel communal de la cantine et de la garderie, les employés municipaux et nos secrétaires, toujours à l'écoute de nos besoins.

Soyez assurés que, malgré les lenteurs de l'Administration, mon équipe et moi-même sommes pleinement engagés pour mener à bien, dans les délais prévus, les actions que nous avons programmées.

Monique MULARONI
Maire de VAGNAS

Le conseil municipal du 30 mai 2023

28

Présents : Monique MULARONI, Louise LACOSTE, Régine LAIGNEL, Cristine EYBALIN, Christine BUISSON, Michel FAILLA, Florent TRITTO, Bernard SCHAECK,
Absents : Josiane BOUNIOL a donné pouvoir à Louise LACOSTE, Jérôme Roux à Michel FAILLA, Hubert Martin.
Secrétaire de séance : Bernard SCHAECK

Le Conseil adopte à l'unanimité le Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2023.

1/ Intervention musicale en milieu scolaire

Le Syndicat mixte Ardèche Musique et Danse a annoncé sa dissolution au 31 décembre 2023. Un professeur de musique est mis à disposition par la communauté de communes au tarif de 800€ par classe pour 15 séances d'une heure. Cela représente un budget de 1 600 € pour la commune. Le conseil adopte à l'unanimité les conditions de l'intervention du professeur de musique.

2/ Subventions aux associations

L'ADMR sollicite la mairie pour l'octroi d'une subvention de 300€. Compte tenu des services rendus par cette association auprès de plusieurs habitants âgés ou handicapés de la commune, le Conseil vote à l'unanimité le versement d'une subvention de 300 € à cette association.

3/ Travaux au Monastier

L'association AMMV a présenté 2 devis pour la réalisation des travaux de réfection du chapitre de la chapelle. La Bastidaine 5 390 € et l'entreprise Martin 5 775€. L'association n'ayant que peu de moyens se propose de participer au financement des travaux à hauteur de 500 €. Le conseil décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Martin qui est déjà intervenue sur le site.

4/ Décision modificative aux budgets n°1

Une erreur d'imputation de compte pour un montant de 71 136 € nécessite une décision pour réattribution au compte adéquat. D'autre part, plusieurs factures ont été mandatées mais non prélevées (compte de la trésorerie de Vallon pont d'Arc fermé). Il convient d'annuler les mandats et d'en refaire sur 2023.

Le Conseil autorise à l'unanimité la modification aux budgets.

5/ **Projet de vente d'espaces publicitaires sur le panneau d'affichage électronique** placé sur le mur de la mairie au tarif de 30 € par mois. Après échanges, le Conseil décide à l'unanimité d'ajourner la décision en attente de plus d'éléments concrets sur la vente d'espaces publicitaires.

Nouvelles plantations dans la forêt communale

En coopération avec la commune et la participation financière d'un mécène, l'ONF a planté, cet hiver, sur 2 parcelles (1,5 ha), un mélange de 3 essences d'arbres: **l'alisier torminal** (350 plants), est un fruitier qui a été essayé à Malbosc sur des sols comparables à ceux, très spéciaux, de la forêt communale. Il est déjà présent sur certaines parcelles - Le **Cormier ou sorbier domestique** (450 plants) et Le **Pin de Salzmann** (200 plants) : c'est le pin des Cévennes (présent avant l'introduction du pin maritime) est connu pour sa rusticité et sa grande plasticité. Ces plantations à **objectif de diversification**, sont plus résilientes aux dérèglements climatiques, moins sensibles aux risques d'incendie et favorables à l'avifaune. Elles ont été faites en respectant les végétaux déjà implantés et de façon aléatoire.

Il a été observé la présence de **dégâts dus aux scolytes** (famille de coléoptères) sur des pins maritimes adultes en forêt communale. Il s'agit sûrement du sténographe. Quand on aperçoit les arbres rougir, il est déjà trop tard ; les insectes ont quitté l'arbre hôte. L'augmentation des populations est probablement liée aux conditions climatiques de ces dernières années.

Il est possible qu'une coupe sanitaire puisse s'avérer nécessaire ; pour l'instant le phénomène reste sous veille sanitaire.

Chauves-souris : Un programme pluriannuel (2022-2024) a été mis en place. Il a pour objectifs d'identifier les zones à enjeu potentiel pour les espèces de chauves-souris forestières afin de pouvoir les prendre en compte dans notre gestion courante et d'évaluer le niveau de responsabilité des forêts publiques par rapport aux enjeux chiroptères sur le secteur.

Les captures réalisées en 2022 ont permis de relever une importante diversité d'espèces et d'identifier des secteurs à enjeux où poursuivre l'étude.

En mai 2023 des enregistreurs automatiques, pour caractériser l'activités des chauves-souris en forêt, ont été posés sur notre territoire, (Pendant 2 jours). Ces points d'écoute sont réalisés dans nombre de communes sud Ardèche.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des divers projets que notre commune mène en coopération avec l'ONF.

Les amis de l'hôpital

Une association pas comme les autres

Si, parfois, les mots dévouement, bénévolat, animation, spectacle, humanité, distraction devaient se conjuguer au pluriel alors cela caractériserait en tout point cette formidable association.

Tout vagnassien a, un jour ou l'autre, croisé son chemin. En effet, les membres de l'association se donnent corps et âmes aux résidents de l'EHPAD de Vallon Pont d'Arc. Ces résidents, tous issus des communes avoisinantes dont certains de Vagnas, sont pris en charge par ces bénévoles pour des moments ludiques, des moments de tendresse, ou simplement pour ne pas se sentir oubliés. C'est en 1984 que cette structure voit le jour et depuis presque quarante ans, elle officie sans relâche auprès des personnes âgées ou fragiles hospitalisées leur proposant activités, spectacles, interventions diverses, loto.... Certes, la venue des familles et proches n'est que bonheur pour les résidents mais les animations des Amis de l'hôpital sont des moments importants d'échanges conviviaux.

Nous ne pouvons évoquer l'association sans avoir une pensée pour une vagnassienne connue de tous, je veux parler de la regrettée **Yolande Martin**. Citons à son sujet les quelques mots de Julie Peschaire : *«Yolande, une bénévole exemplaire, rien ne l'arrêtait, conduisant le mini bus, aidant de tout bord tant pour le loto que la balade des résidents, l'animation d'activités et bien d'autres choses. On peut toujours dire que nul est irremplaçable, mais personne n'a pris et ne prendra sa place. Je suis sûre qu'elle est au royaume des bénévoles et qu'elle continue d'une manière exceptionnelle à offrir de son temps.»*

Cette association est animée par les membres d'un bureau de bénévoles. Les activités et autres missions sont toujours dans l'intérêt des résidents : en exemple, une animation appréciée de tous : le pétrissage et la cuisson du pain gérée par un artisan et son four ambulant. Ce dernier, veille à ce que chacun s'implique dans le façonnage, du grain de blé à la cuisson. Quelle récompense et quelle fierté d'emporter son propre pain et de fournir celui du repas de tout l'EHPAD !

L'association vit grâce aux subventions des communes et aux cotisations des adhérents. Si vous souhaitez soutenir cette belle aventure, adhérez (prix de l'adhésion : 15 € par an).

Contact Julie Peschaire : j.r.peschaire@gmail.com

Le bénévolat permet à l'association d'exister et de développer des activités. Le bénévolat donne du sens à la vie. Ainsi, si vous le pouvez, donnez de votre temps, vous n'en sortirez que grandi. Merci



FETE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 23 JUIN 2023

Place Urbain THEVENON

Animée par les groupes

MONTPARNO et VOCASTREET

A PARTIR DE 19H00



19h30 : Repas

MOULES/FRITES

GLACE

Vin et café compris

TARIF ADULTES 16€ et 8€ pour les moins de 12 ans

Uniquement sur réservation et règlement
auprès du Tabac/Presse ou du Bar L'Esquirl

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 JUIN

Commemoration de la Libération.

28

Le lundi 8 mai 2023, a eu lieu la commémoration de ce jour important puisqu'il s'agissait de notre LIBERATION. En effet, il y a 78 ans en 1945, l'Allemagne nazie capitulait devant les Alliés réunis à Berlin. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et ses peuples.

Madame le Maire, entourée de son conseil municipal a convié les habitants dans un premier temps à Brujas puis en second à Vagnas afin de rendre hommage à nos anciens combattants sans qui, rien n'aurait été possible.

En la circonstance, madame le Maire a lu une lettre rédigée par le Ministre des Armées, Sébastien LECORNU.

Une gerbe a été déposée devant chaque monument en l'honneur de nos martyrs dont les noms ont été égrainés avec une émotion réelle. Toutes les personnes présentes ont entonné notre hymne National de Rouget de Lisle « La Marseillaise » suivi par une minute de silence en l'honneur de nos chers disparus.

Nous déplorons néanmoins le manque d'intérêt des vagnassiens pour ce grand jour au vu du peu d'habitants et d'enfants présents. Pourtant la guerre gronde à nouveau à notre porte, certes nous ne la subissons pas directement mais nous en récoltons les dégâts collatéraux (rareté et augmentations de produits, etc.) Nous ne devons pas oublier que la LIBERTE et la PAIX sont fragiles. Elles peuvent se volatiliser en une seule décision, nous devons en avoir conscience et mesurer le prix de ces « joyaux rares » en appréciant leur valeur dans chacun de nos gestes et pensées.

A l'issue de la cérémonie, Madame la Maire a invité toutes les personnes présentes au verre de l'amitié.



Lundi de Pentecôte à Vagnas



C'est le loto du **club des Sans soucis**, devenu, au fil du temps, une véritable institution. Maitrise de l'organisation, ambiance conviviale à souhait, font de cette manifestation un événement incontournable de notre petite commune.

L'auditoire, très attentif a apprécié le discours de bienvenue de la Présidente Brigitte MATHEY qui n'a pas manqué de remercier tous les membres du bureau, le public venu nombreux, ainsi que les bénévoles pour l'organisation de cette belle journée.

Notre Jean Marie National, secondé par le vice président Henri HERMEL a annoncé le départ de ce loto riche en quines et cartons pleins enchantant toutes les personnes présentes (plus de 150 âmes). Même le ciel, pourtant menaçant, n'a pas entaché l'enthousiasme des participants. Bravo à tous les gagnants fort nombreux.

Le loto du Club représente un grand investissement pour la Présidente ainsi que pour les membres du bureau. Heureusement, ils sont aidés par un bénévolat sans faille. Sans leur implication, les manifestations n'auraient pas lieu.

Ainsi, nous les en remercions chaleureusement.

Merci à la mairie de Vagnas pour la mise à disposition du personnel et du matériel et à tous les commerçants et autres pour leur générosité.

